

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE




aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 18 NOVEMBRE 2013

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 7 novembre 2013.

Présents : 15 / 20 (cf. liste d'émargement en annexe 1)

Votants : 14 / 15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h15.

Désignation d'un secrétaire de séance

Selon ce qui a été validé lors de la réunion du 1^{er} conseil d'établissement, le secrétariat de séance est assuré par M. ROCQUE. Le second le sera par les élèves, le 3^{ème} par les parents d'élèves et le 4^{ème} par les enseignants.

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du conseil d'établissement du 6 octobre 2013.
2. Installation du nouveau CE et mise en place des commissions.
3. Présentation du budget 2014.
4. Point sur les travaux.
5. Le règlement intérieur de l'école.
6. Information sur l'épreuve d'histoire des arts en 3^{ème}.
7. Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2013.
8. Compte-rendu du CVL du 13 novembre 2013
9. Questions diverses.

Secrétaire de Séance

Stéphane ROCQUE

Président

Bruno LASSAUX

1) Approbation du P.V. du C.E. du 6 octobre 2013

Les représentants des parents d'élèves signalent l'absence du point abordé sur les visites médicales. Il avait effectivement été décidé lors du précédent C.E. que des visites médicales seraient organisées durant le 1^{er} trimestre de cette année scolaire pour les élèves de 6^{ème} et 2^{nde}. Ces visites ont été programmées jusque début décembre et seront menées par le Dr Chérif et le Dr Hannah.

Vote : 12 pour – 2 abstentions.

2) Installation du nouveau Conseil d'établissement et mise en place des commissions

M. le Proviseur présente les membres du nouveau C.E. (cf. en annexes la liste d'émargement et le résultat des élections) puis explicite à l'appui d'un diaporama la composition et les attributions des différents conseils et commissions de l'établissement : conseil d'établissement, conseil d'école, conseil du second degré, conseil de discipline, conseil pédagogique (prochaine réunion le 9 décembre pour la préparation du prochain PRF), CVL, CESC, commission de dialogue social, cellule de formation continue, commission de vie éducative. Il convient également de signaler la CCPLA, instance pilotée par le SCAC, et dans laquelle siègent les représentants syndicaux du personnel. La composition de ces différentes instances est présentée en annexe.

M. Perpoil, représentant des personnels enseignants, évoque également le CHS, commission d'hygiène et de sécurité, dont les attributions sont en cours de modification (application en 2014) : la principale nouveauté est l'ajout de l'expression Conditions de Travail à l'ancien sigle CHS (qui devient donc le CHSCT). Il s'agit de la mise en place d'un suivi des problèmes rencontrés par les personnels pour en assurer une traçabilité : il peut s'agir par exemple de la consignation dans un registre des problèmes de chaleur excessive qui règne dans une salle de classe. Seront également prises en compte les notions de pressions morales et physiques. Les membres du CHSCT seront désignés lors du C.E. de février 2014.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si les compte-rendus de ces différentes commissions seront communiqués : réponse leur est faite que les compte-rendus sont présentés en C.E. et qu'à ce titre, le reporting s'effectuera via les P.V. des C.E.

3) Présentation du budget 2014

M. Rocque, le Directeur administratif et financier du lycée, débute son intervention en informant les membres du C.E. qu'un budget rectificatif n°2/2013 a été proposé au vote du C.A. de l'A.E.F.E. : il consiste en un transfert de 20 millions MRO de l'enveloppe « fonctionnement » (c/65837 – contribution aux projets immobiliers AEFÉ) vers l'enveloppe « personnel » (c/644 – rémunérations personnels) afin d'assurer une fin d'exercice sereine sur ce compte sensible.

M. Rocque fait ensuite une présentation du budget 2014, en s'appuyant sur le rapport qui a été communiqué aux membres du C.E. Il est précisé en préambule que le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses, et qu'il doit être présenté et commenté par l'équipe de direction aux membres du C.E. (même s'il ne fait pas l'objet d'un vote).

Les recettes sont énumérées, notamment les ressources propres qui représentent à elles seules 73% des recettes totales : des précisions sont apportées sur le nombre de nouveaux élèves attendus à la

rentrée prochaine, sur la nature des bourses (versées par l'AEFE aux élèves français via le lycée) et sur les notions de gains et de pertes de change.

La présentation des dépenses est ensuite effectuée, en rappelant que l'ouverture des crédits est effectuée au niveau de 3 enveloppes limitatives : personnel, fonctionnement et investissement.

En conclusion, il est relevé un niveau de dépenses supérieur à celui des recettes, pour un montant total de 143 462 683 MRO : une grosse partie s'explique par l'inscription au budget d'une ouverture de crédit de 97 millions MRO relatif au remboursement à l'AEFE de l'emprunt « travaux », il demeure cependant un excédent de dépenses de 46 millions MRO. M. Rocque explique qu'ayant dû réaliser ce budget un mois après son arrivée, une erreur n'était pas exclue (omission de recettes, surévaluation de dépenses...), il est par ailleurs souligné le non recours aux réserves du lycée (dans l'attente des résultats de l'audit financier), mais il est possible aussi que l'établissement vive « au dessus de ses moyens ».

Aussi, en concertation avec les services de l'AEFE, il a été décidé de minorer le c/65833 (260 000 000 MRO – 143 462 683 MRO = 116 537 317 MRO) afin d'équilibrer le budget, et pour laisser le temps nécessaire à l'équipe de direction d'appréhender plus durablement la situation budgétaire du lycée : les régularisations éventuelles interviendront en budget rectificatif.

Les représentants des parents d'élèves précisent d'emblée qu'une hausse des droits de scolarité afin de combler un éventuel déficit structurel entre recettes et dépenses leur semblait exclue.

Les personnels et les parents remercient M. Rocque pour la clarté de sa présentation.

4) Point sur les travaux

M. le Proviseur fait une présentation de l'état d'avancement des travaux. Il rappelle que le plateau est désormais opérationnel mais qu'un certain nombre de réserves persistent ; elles sont levées au fur et à mesure des travaux réalisés.

Les travaux du nouveau lycée suivent leur cours. Le gros œuvre est réalisé à environ 70%. Le planning initial accuse un retard d'environ 1mois ½. La livraison des nouveaux bâtiments peut être envisagée sur ces bases au printemps 2014 (la rentrée des vacances de printemps).

Il informe également les membres du C.E. du départ prochain du V.I. du lycée, Arthur Goubet, et son remplacement par un jeune architecte, Jérôme Sperling qui prendra ses fonctions fin novembre.

5) Information sur l'épreuve d'histoire des arts en 3^{ème}

M. le Proviseur fait une information sur l'épreuve d'histoire des arts en 3^{ème}. C'est un enseignement interdisciplinaire qui est pris en compte pour l'attribution du DNB et qui est évalué sous forme d'une épreuve orale.

Le choix de l'objet d'études par les élèves porte sur 5 œuvres dans au moins 3 domaines artistiques définis par les textes officiels. Une quinzaine d'œuvres sera étudiée par les élèves de 3^{ème} cette année. Le choix du sujet se fera par les enseignants le jour de l'épreuve.

L'épreuve aura lieu le 25 mai 2014 et consistera en un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien (10 minutes au plus). Le jury sera choisi par le chef d'établissement. L'évaluation portera sur les points suivants : présentation du sujet, exposé, prestation orale, réponse aux questions posées.

6) Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2013

Mme Michel, Directrice de l'école, présente un compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre dernier. Elle communique le résultat des élections des représentants au conseil d'école : 474 inscrits, 62 votants, 0 blancs ou nuls, 62 suffrages exprimés, soit 13% de votants.

La liste de l'APELF a été élue.

Elle explique que l'essentiel du travail de ce 1^{er} conseil d'école a été mené sur l'amendement du règlement intérieur et la présentation des diverses actions pédagogiques pour cette année scolaire.

7) Le règlement intérieur de l'école

Mme Michel présente les modifications apportées au règlement intérieur de l'école.

Trop d'élèves ne sont pas pris en charge lors de la sortie des classes et restent à l'école le midi et en fin d'après midi.

Rappel est donc fait sur la responsabilité des parents lors de la fin de la classe :

- *A la sortie de la classe, les élèves de l'école maternelle sont confiés à leurs parents ou à la personne désignée par les parents dont le nom doit figurer sur le carnet de liaison.*
- *Au-delà des horaires de classe, l'école n'est pas responsable des élèves de l'école élémentaire*

Afin d'améliorer le fonctionnement de la BCD, il a été ajouté les règles de prêts de livres et le dispositif retenu en cas de non retour des livres empruntés.

M. Najjar, représentant des parents d'élèves, regrette que la plupart des parents ne lisent pas ce R.I : Mme Michel explique qu'il est pourtant facilement accessible (affichage, mise en ligne...).

M. Perpoil souhaite savoir s'il ne serait pas utile d'organiser une réunion pour informer les parents de leurs obligations : il est expliqué que lors de la réunion de classe du début d'année, les enseignants sensibilisent les parents au respect de diverses règles, notamment sur la nécessité d'une grande rigueur sur le respect des horaires, en début et en fin de cours pour venir chercher leurs enfants.

M. Lassaux propose que le R.I. soit dorénavant voté en juin, afin qu'il figure dans le nouveau carnet de liaison distribué en septembre, dès le début de l'année scolaire.

Vote du règlement intérieur : 14 voix pour.

8) Compte-rendu du CVL du 13 novembre 2013

La vice-présidente élève du CVL présente un compte-rendu du CVL du 13 novembre dernier. Les demandes des élèves portent sur la mise en place de bancs dans la cour du lycée, l'organisation d'un « talent show », l'organisation d'un tournoi de foot personnels-élèves, l'organisation d'un tournoi de volley ouvert à des établissements partenaires, la création d'une buvette dans la cour avec vente de

pâtisseries pour financer notamment le bal du lycée (dont le lieu d'organisation reste à déterminer : impossible dans le gymnase, du fait de l'absence de corridor entre le lycée et le gymnase).

9) Questions diverses

M. le Proviseur informe les membres du C.E. qu'à la demande de l'AEFE, et après concertation avec le SCAC et M. l'Ambassadeur, il avait été décidé d'afficher dans l'établissement la nouvelle Charte de la Laïcité à l'école (conjointement avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

A la demande des représentants des parents d'élèves, M. Najjar fait une communication relative à l'organisation par l'APELF d'une future bourse aux livres : il détaille ainsi les modalités organisationnelles, financières, matérielles (lieu de stockage sécurisé au sein du lycée...), ainsi que les modalités d'appui et de soutien du lycée à définir (douane, transport...).

Une autre question des parents d'élèves porte sur le problème de luminosité le soir à l'angle de la rue de l'Ambassade et celle du lycée. M. le Proviseur précise que dans le cadre des travaux de doublement de l'enceinte du campus de l'Ambassade de France, il est prévu la pose d'un lampadaire tous les 15 mètres environ. L'équipe technique du lycée va cependant étudier la pose rapide et à moindre frais d'un projecteur dans la zone concernée.

Une question des représentants des personnels enseignants porte sur les résultats de l'audit financier mené par l'Agence comptable principal de l'AEFE : il est précisé que cet audit est toujours en cours et qu'il n'y a pas pour l'heure d'élément particulier à communiquer.

Une autre question porte sur l'occupation de l'ancien bureau de Mme Michel : cette salle est initialement aménagée pour servir d'espace de réunion parents-professeurs et de mini salle informatique (saisie informatique dans Pronote). Mais elle est aussi ponctuellement occupée par les VSC, ce qui devient problématique. Aussi, M. le Proviseur précise qu'il a été décidé de redéployer les VSC entre leur bureau actuel et les salles de classe libres selon un planning en cours de réalisation.

Trois autres questions portent sur :

- Le calendrier pour préparer le projet d'établissement : M. Lassaux précise qu'une date est fixée, le mercredi 11 décembre de 14h30 à 17h00. L'après-midi de réflexion sera banalisée pour l'occasion.
- La présence d'élèves en salle des professeurs. M. Lassaux rappelle que c'est interdit, et qu'un affichage dans ce sens sera réalisé dans les plus brefs délais.
- La carte de service des personnels français de droit local. Jusqu'en juin dernier, cette carte était délivrée gratuitement à tous les personnels français du lycée, quel que soit leur statut. La note de service de l'Ambassadeur de juillet 2013 met un terme à cette disposition. Aujourd'hui, les personnels recrutés localement doivent procéder aux démarches administratives et payer leur carte de séjour (30 000 UM/personne), ce que déplorent les

représentants des personnels. Outre la perte de pouvoir d'achat, ils fustigent également l'absence de communication entourant cette décision, les perturbations engendrées par la réalisation de la carte (nécessité de se déplacer plusieurs fois) et les inégalités entre personnels que cela génère. Ils souhaiteraient que le coût soit supporté par l'établissement.

M. le Proviseur souligne le fait que la dépense (600 000 MRO pour l'ensemble des personnels concernés) n'a pas été prévue dans le budget primitif 2014, et qu'un doute subsiste sur la légitimité réglementaire d'une telle prise en charge : M. Rocque, le DAF du lycée, doit s'informer sur ce point lors d'un prochain séminaire à Paris.

Enfin, une question est posée par un des représentants élèves : est-il possible d'installer une zone WiFi accessible aux élèves, permettant un accès libre à internet, au sein de la cour par exemple ?

Cette demande se voit opposer un refus par le chef d'établissement, considérant qu'il existe des accès internet suffisants au sein de l'établissement (au sein du CDI par exemple) pour ce qui concerne les recherches à vocation pédagogique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

ANNEXE 1 : Liste d'émargement



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 18 NOVEMBRE 2013

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
Monsieur LASSAUX Bruno	Proviseur	<i>[Signature]</i>
Monsieur ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint	<i>[Signature]</i>
Monsieur ROCQUE Stéphane	DAF	<i>[Signature]</i>
Madame MICHEL Brigitte	Directrice de l'école Primaire	<i>[Signature]</i>
Monsieur FOURCASSIE Sylvain (excuse) DEACIER Yves	Chef du SCAC Attaché de coopération	<i>[Signature]</i>
Monsieur CRISTINI Eric	Chef de service de la Section Consulaire	
Monsieur PICHOT Denis	Représentant de l'U.F.E.	
Monsieur SYLLA Boubou	Représentant F.D.M.	
Monsieur PICHOT Joël	Elu à l'A.F.E.	
Monsieur NAJJAR Raymond	Représentant des Parents d'Elèves	<i>[Signature]</i>
Monsieur MOHAMED Lemine	Représentant des Parents d'Elèves	<i>[Signature]</i>
Monsieur KHLIL Mohamed	Représentant des Parents d'Elèves	<i>[Signature]</i>
Monsieur LEMRABOTT Lemine	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame CHAMY Béatrice	Suppléante, Représentante des Parents d'Elèves	
Monsieur SYLLA Boubou	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame CHALUMEAU Béatrice	Représentant des Enseignants	<i>[Signature]</i>
Madame OULD ELY Laurence	Représentante des Enseignants	<i>[Signature]</i>
Monsieur Stéphane PERPOIL	Représentant des Enseignants	<i>[Signature]</i>
Mme Antoinette CHARLOT (EXCUSEE) Stéphanie LEGRAND	Représentante des Enseignants	<i>[Signature]</i>
Madame GAY Sophie	Suppléante, Représentante des Enseignants	

Madame MACIRE Marie-Christine	Suppléante, Représentante des Enseignants	
Monsieur GAKALLA Jean-Pierre	Suppléant, Représentant des Enseignants	
Madame LEGRAND Stéphanie	Suppléante, Représentante des Enseignants	<i>Depend</i>
Monsieur GANDEGA Adama	Représentant des Personnels Administratifs et de Service	<i>Depend</i>
Monsieur N'DIONG Hamedine	Suppléant, Représentant des Personnels Administratifs et de Service	
Monsieur ABDI Vall	Représentant des Elèves	<i>Présente</i>
Mademoiselle ABDERRAMANE Imane	Représentante des Elèves	
Mademoiselle GIGBON Haudrey	Vice-Présidente du CVL	

M. MACQUART Julien

invité

L

Présent : 15 / 20

Votants : 14 / 15

Quorum : 10

ANNEXE 2 : Résultats des élections



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT MARDI 15 OCTOBRE 2013

- Nombre de sièges à pourvoir : 4
- 2 listes en présence : 1 liste SNES-SNUipp et 1 liste sans étiquette (voir bulletins de vote)

- Nombre d'électeurs inscrits : 67
- Nombre de votants : 42
- Pourcentage de participation : 62,7%
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages valablement exprimés : 39
- Quotient électoral : 49,75

- Résultats :
 - Nombre et pourcentage de voix obtenues
 - Liste SNES – SNUipp : 17 voix 43,6%
 - Liste sans étiquette : 22 voix 56,4%

Nombre de siège obtenus au quotient

- Liste SNES – SNUipp : 1
- Liste sans étiquette : 2

Nombre de sièges obtenus en fonction du reste

- Liste SNES – SNUipp : 1
- Liste sans étiquette :

Nombre total de sièges obtenus

- Liste SNES – SNUipp : 2
- Liste sans étiquette : 2

- Sont élus :

TITULAIRES

- Béatrice CHALUVEAU
- Laurence OULD ELY
- Stéphane PERFOIL
- Antoinette CHARLOT

SUPPLEANTS

- Sophie GAY
- Marie MACIRE
- Jean-Pierre GAKALLA
- Stéphanie BAUDINET

Le Président

Les Assesseurs

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
BP 4911 | Nouakchott (Mauritanie) | Tél. : +222 45 25 18 50 | Fax : +222 45 25 85 02
<http://www.lfcm-mr.net>



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

MARDI 15 OCTOBRE 2013

- Nombre de sièges à pourvoir : 1
- 1 liste en présence
- Nombre d'électeurs inscrits : 26
- Nombre de votants : 21
- Pourcentage de participation : 80,8 %
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages valablement exprimés : 20

- Sont élus :

TITULAIRE

SUPPLEANT

- M. Adama GANDEGA

- M. Hamedine NDIONG

Le Président

Les Assesseurs



**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'Établissement**

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013

Nombre de sièges à pourvoir : 3

1 liste en présence : liste de l'APELF (voir bulletin de vote)

Résultats du scrutin :

Inscrits :

- Inscrits : **1006**
- Votants : **96**
- Blancs ou nuls : **2**
- Exprimés : **94**
- (dont votes par correspondance) :

Sont élus :

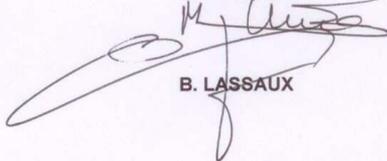
TITULAIRES

- M. Mohamed Lemine KHLIL
- M. Raymond NAJJAR
- M. Mohamed Lemine MOHAMED

SUPPLEANTS

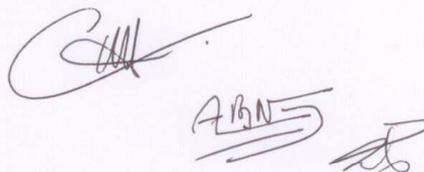
- M. Mohamed Lemine LEMRABOTT
- Mme Béatrice CHAMY
- M. Boubou SYLLA

Le Président



B. LASSAUX

Les Assesseurs





**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ECOLE**

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013

Nombre de sièges à pourvoir : 14

1 liste en présence : liste de l'APELF (voir bulletin de vote)

Résultats du scrutin :

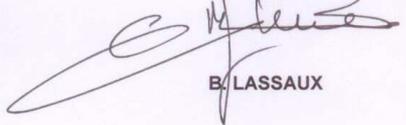
Inscrits :

- Inscrits : **474**
- Votants : **62**
- Blancs ou nuls : **0**
- Exprimés : **62**
- (dont votes par correspondance) :

Sont élus :

- Mme CHEVARIN Mayna
- Mme HACHEM Samar
- Mme N'DIAYE Fatimetou
- Mme KANARA Assia
- Mme BAUER Karine
- Mme POIRIER Judith
- M. DIALLO Amadou
- Mme LAMARQUE Ingrid
- Mme MOHAMED SALEH Aisha
- M. OULD DADDAH Mohamedoun
- M. AHMED CHERIF Cheikhna
- Mme TOURE Fanta
- Mme CAPOT Anne-Cécile

Le Président



B. LASSAUX

Les Assesseurs



Etablissement homologué par le ministère français de l'Education nationale
BP 4911 | Nouakchott (Mauritanie) | Tél. : +222 45 25 18 50 | Fax : +222 45 25 85 02
<http://www.lfm-mr.net>

ANNEXE 3 : Composition des instances

I/ COMPOSITION DES DIFFERENTES INSTANCES (émanant du Conseil d'établissement)

I/1. CONSEIL DU SECOND DEGRE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- 3 représentants des personnels : 2 enseignants et 1 personnel non enseignant
- 3 représentants des usagers : 2 parents et 1 élève

Les représentants des personnels, des parents et des élèves sont désignés en leur sein par les membres titulaires et suppléants au conseil d'établissement appartenant à leurs catégories respectives.

Pour chaque membre élu au conseil du second degré, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint
M. ROCQUE Stéphane	DAF
M. GAKALLA Jean-Pierre	Représentant des personnels enseignants
M. PERPOIL Stéphane	Représentant des personnels enseignants
M. GANDEGA Adama	Représentant des personnels non enseignants
Mme CHAMY Béatrice	Représentant des Parents
M. LEMRABOTT Lemine	Représentant des Parents
Mle SOW Fanta	Représentant des Elèves

I/2. CONSEIL DE DISCIPLINE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement ou son adjoint
- Un CPE désigné par le chef d'établissement
- Le Directeur administratif et financier
- 5 représentants des personnels (élus au sein des membres du Conseil d'Etablissement titulaires ou suppléants) : 4 enseignants + 1 personnel non enseignant
- 5 représentants des usagers (élus au sein des membres du Conseil d'Etablissement titulaires ou suppléants) : 2 parents + 3 élèves

Pour chaque membre du conseil, un suppléant peut être désigné dans les mêmes conditions.

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint (CPE)
M. ROCQUE Stéphane	DAF
Mme LEGRAND Stéphanie	Représentant des Personnels Enseignants
Mme MACIRE Marie	Représentant des Personnels Enseignants
Mme OULD ELY Laurence	Représentant des Personnels Enseignants
M. PERPOIL Stéphane	Représentant des Personnels Enseignants
M. GANDEGA Adama	Représentant des Personnels non Enseignants
Mme CHAMY Béatrice	Représentant des Parents d'Elèves
M. LEMRABOTT Lemine	Représentant des Parents d'Elèves
Mle SOW Fanta	Représentant des élèves
Mle HAYE Sarah	Représentant des élèves
M. ABDI Vall	Représentant des élèves

II/ COMPOSITION DES DIFFERENTES INSTANCES (n'émanant pas du Conseil d'établissement)

II/1. COMMISSION DE DIALOGUE SOCIAL

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef du SCAC
- Le Chef d'établissement
- Le DAF
- 3 représentants des personnels : 2 enseignants + 1 personnel non enseignant

M. FOURCASSIE Sylvain	Chef du SCAC
M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ROCQUE Stéphane	Chef du SAF
Mme GAY Sophie	Représentant des personnels enseignants
Mme SARBONNE Maud	Représentant des personnels enseignants
M. GANDEGA Adama	Représentant des personnels non enseignants

II/2. CELLULE DE FORMATION CONTINUE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- La Directrice de l'Ecole Primaire
- 4 représentants des personnels : 2 enseignants du secondaire et 2 enseignants du primaire
- 1 représentant des personnels administratif, ouvrier et de service

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint
Mme MICHEL Brigitte	Directrice de l'Ecole Primaire
Mme CHALUMEAU Béatrice	Représentant des personnels enseignants
Mme CHARLOT Antoinette	Représentant des personnels enseignants
Mme LEGRAND Stéphanie	Représentant des personnels enseignants
M. PERPOIL Stéphane	Représentant des personnels enseignant
M. GANDEGA Adama	Représentant des personnels administratifs, ouvriers et de service

II/3. COMMISSION DE VIE EDUCATIVE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- 1 membre de la vie scolaire
- L'infirmière
- 1 représentant des parents d'élèves (parmi les titulaires ou suppléants au Conseil d'Etablissement)
- 2 représentants des enseignants (1 du primaire et 1 du secondaire parmi les élus titulaires ou suppléants au Conseil d'Etablissement)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. LASSAUX Bruno, Proviseur	M. ROCQUE Stéphane, DAF
M. ALFONSI Pierre Paul, Proviseur Adjoint	Mme MICHEL Brigitte, Directrice du Primaire
M. BA Oumar, Vie scolaire	Mme WORMS Elisabeth, Vie Scolaire
Mme FABRE Pascale, Infirmière	
M. LEMRABOTT Lemine	Mme CHAMY Béatrice
M. PERPOIL Stéphane	Mme MACIRE Marie
Mme OULD ELY Laurence	Mme CHALUMEAU Béatrice

II/4. COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Membres adultes du CESC
- 2 représentants des parents d'élèves

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
Mlle FREDJ Julie	2 ^{nde} Marine
Mlle AL NABHANI Rim	2 ^{nde} Marine
M. AHAMDY Khattry	2 ^{nde} Ivoire
Mlle N'DARY Varha	3 ^{ème} Indigo
Mlle ABASS Sekina	3 ^{ème} Safran
Mme LE CŒUR Christine	Membre adulte
Mme GHOUL Farah	Membre adulte
Mme BEN CHOUIKHA Afef	Membre adulte
Mme FABRE Pascale	Membre adulte
Mme WORMS Elisabeth	Membre adulte
M. SARBONNE Olivier	Membre adulte
Mme SIDI EL MEDHI	Parent d'élèves
M. NAJJAR Raymond	Parent d'élèves

II/5. CONSEIL DE VIE LYCEENNE

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
Mle GIBON Audrey (vice-présidente)	2 ^{nde} Marine
Mle BOUKHREISS Lalla	TS1
M. HANANI Mahfoud	TES
Mle SIDIBE Aliou Badara	TES
Mle BESANCENOT Florence	TL
Mle EL HADJ Farida	TES
Mle BA Zeinabou	TL
Mle HOSNI Tej El Molk	TS1
Mle SOW Fanta	TES
M. GRANDMAIRE Jordan	TES
M. RIGNOL Raphaël	Représentant des enseignants
Mme MERCE Aurelia	Représentante des enseignants
M. FREDJ Karim	Représentant des enseignants
M. GAKALLA Jean-Pierre	Représentant des enseignants
Mme ROIG Leslie	Représentante des enseignants
M. BOUZOUANE Florent	Représentant des enseignants
Mme ABDELLAHI Fatima	Représentant des enseignants (vie scolaire)
M. DIOP Ousmane	Représentant des personnels non enseignants
M. LEMRABOTT Lemine	Représentant des parents d'élèves

II/6. CONSEIL PEDAGOGIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

COMPOSITION

- Le Chef d'établissement
- Le Proviseur Adjoint
- Un professeur principal par niveau d'enseignement
- Un professeur pour chaque champ disciplinaire
- Un conseiller principal d'éducation

M. LASSAUX Bruno	Proviseur
M. ALFONSI Pierre-Paul	Proviseur Adjoint
M. BEAUCHAMP François	Professeur de sciences physiques
Mme BENCHOUIKHA Afef	Professeur de technologie
M. BOUZOUANE Florent	Professeur de philosophie
M. BUCHIN Alexandre	Professeur d'EPS
M. DESLANDES Baptiste	Professeur d'éducation musicale
M. FREDJ Karim	Professeur de mathématiques
M. GAKALLA Jean-Pierre	Professeur de SES
Mme GIRARD DEDDE Emmanuelle	Professeur de lettres
M. PERPOIL Stéphane	Professeur de lettres
M. PETITGENET Christophe	Professeur de SVT
M. RIGNOL Raphael	Professeur d'histoire-géographie
Mme ROIG Leslie	Professeur d'anglais
Mme SCMIDT Ursula	Professeur d'arts plastiques
M. THIAM Abdourahmane	Professeur de lettres